

En Rhône-Alpes

Dans la région Rhône-Alpes, le travail d'inventaire a été confié à l'Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) et plus particulièrement au CAUE du Rhône.

Actuellement, quatre départements ont fait l'objet d'un pré-inventaire : la Drôme, l'Isère, le Rhône et la Savoie. Ces départements sont représentatifs de la variété culturelle, climatique et des paysages de la région. Les quatre autres départements : l'Ain, l'Ardèche, la Loire et la Haute-Savoie seront répertoriés en 1990.

Les renseignements récoltés, jusqu'à présent, ont été traités à l'aide de fiches de description très complètes. Toutes ces données laissent entrevoir la richesse et la grande diversité de ce patrimoine régional. De nombreux jardins ont ainsi été découverts ou redécouverts : la Fréta à St-Romain au Mont d'Or, jardin qui a été dessiné pour le botaniste Pierre Poiré par Jacques-Germain Soufflot, ainsi que La Fée des Eaux et Le Lac Enchanté, deux propriétés jumelles à Vernaison créées par Henri Broche à la fin du XIX^e siècle.

Suite à la journée-portes ouvertes en 1988, «Le mois des jardins», mis en place en 1989, contribue à faire connaître ces jardins auprès d'un large public.

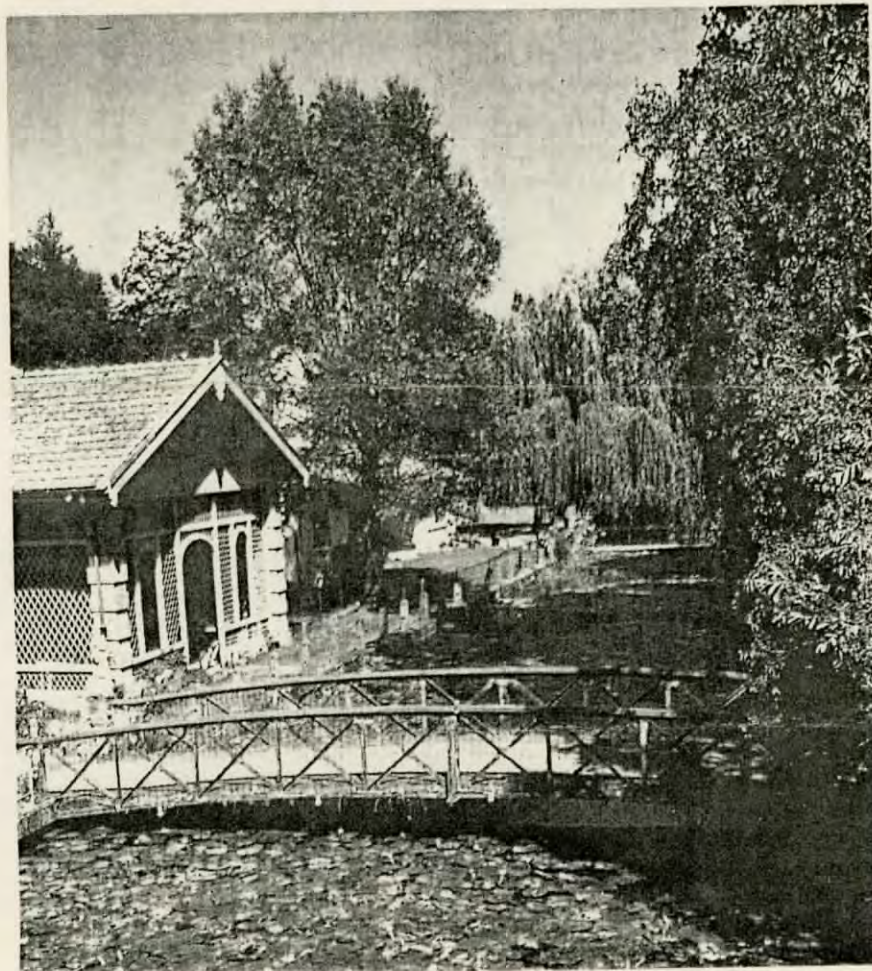
On peut se réjouir de l'engouement dont bénéficient les jardins actuellement en France, on peut espérer également qu'ils soient davantage connus, reconnus, respectés et, pour certains, restaurés.

Mireille Lemahieu
Marie-Hélène Bénetière
CAUE Rhône

Devant le succès des manifestations proposées en 1989 par le CAUE du Rhône, le mois des jardins sera organisé du 4 au 24 juin 1990, avec un programme disponible début mai.

Des ateliers seront proposés aux écoles, des conférences seront accompagnées de diaporama sur les jardins historiques ; un concours et des rencontres avec des professionnels seront proposés.

Renseignements :
CAUE Rhône (16) 78.42.38.39



Le bassin aux nymphées du parc La Fée-des-Eaux

Côté jardins lyonnais

À l'heure où l'agro-alimentaire conditionne notre alimentation par des procédés sophistiqués et difficilement contrôlables par le consommateur, un groupe de citadins a décidé de s'approprier un brin d'autonomie alimentaire. Prenant ses désirs pour des réalités, l'association «Côté jardins» voit le jour en octobre 1988, l'objectif premier étant de cultiver collectivement un jardin et d'en partager les récoltes. Le potager devient alors lieu de rencontre, d'échange, et aussi de réflexion.

1,8 ha entourés de bois et bordés par un ruisseau. Quelques 35 variétés de légumes y poussent, légumes frais, biologiques et de saison. Un jardinier professionnel, salarié de l'association, assure le suivi du planning des cultures.

Les adhérents viennent de Villeurbanne, Lyon, Caluire, Francheville ...

Ils doivent participer à tour de rôle, aux récoltes et à la distribution. La récolte a lieu une fois par semaine - le dimanche - puis elle est acheminée vers les différents points de dépôts des quartiers.

Le Jardin est aussi un lieu de détente où petits et grands trouvent leur place. Parfois il s'anime d'ateliers de conserves, de réunions, conférences ou de fêtes.

«Côté Jardins» se veut aussi un champ d'expérience :

- Choix du jardinage biologique, essai d'anciennes variétés de légumes, préservation du milieu (sol, eau ...).

- Projet éducatif autour de jardins scolaires.

- Recherche de nouveaux rapports entre les hommes d'ici et d'ailleurs - projet autour d'échanges avec des hommes des pays du tiers-monde -

- Ateliers pédagogiques pour le mois des jardins en 1990.

«Côté jardins» fait aujourd'hui le bilan d'une année de fonctionnement et prépare déjà la nouvelle saison.

Contact : «Côté Jardins» 31, rue Gervais-Bussière 69100 Villeurbanne 78.93.66.71/78.35.04.11



JARDINS BIOLOGIQUES

L'INCLINATION à ne faire confiance qu'aux légumes et aux fruits dont on s'est occupé se retrouve chez nombre de nos concitoyens, même si la part potagère des jardins ne dépasse pas, statistiquement, 20 à 25 %. Il s'agit surtout de démarches individuelles. On obtient ainsi une production plus satisfaisante pour soi et sa famille.

A l'inverse, on voit aussi se développer, ici et là, des expériences de jardins collectifs, comme c'est le cas par exemple dans la banlieue lyonnaise.

En l'occurrence, une organisation rassemblant quelque 75 adhérents s'est donné pour but de faire de la culture biologique communautaire et rayonnante. Le principe de la culture biologique, rappelons-le, est de proscrire les herbicides et les pesticides comme tous les fertilisants toxiques, pour respecter et développer le rythme et l'activité biologique du sol lui-même.

Ce projet a débuté en octobre 1988 par la concertation de braves gens en mal de verdure authentique qui rêvaient de produire des légumes pour meubler utilement le temps libre. Et les voici qui ont le bonheur d'obtenir la jouissance d'une superficie de 1,8 ha bordée par un petit ruisseau et au voisinage d'un bois, espace miraculé dans la périphérie de la troisième ville de France.

Ainsi se lance, en profitant d'une subvention, l'association *Côté jardins*, pour satisfaire les ambitions potagères de ses membres, qui viennent de Villeurbanne, de Lyon, de Caluire...

Les participations des uns et des autres s'effectuent à tour de rôle. Elles profitent des conseils d'un jardinier professionnel. Les récoltes sont faites une fois par semaine et donnent lieu à des distributions équitables.

Ce jardin est un espace non seulement de travail, de rencontre et de réflexion mais aussi de détente pour petits et grands. On voit prospérer 35 variétés de légumes qui ne doivent rien à la chimie de synthèse. Les gamins jouent à les identifier de diverses manières, même en ne disposant que d'une toute petite partie visible de la plante comme élément d'appréciation : d'après les feuilles, les racines, ou même les odeurs, les enfants peuvent ainsi reconnaître les diverses espèces en présence. Cet atelier scolaire de jardinage éducatif et récréatif ne déçoit aucune curiosité.

L'expérimentation débattue quant à telle bouture ou quant à la réintroduction d'une variété légumière ou fruitière injustement oubliée fait partie du programme évolutif en train. Ces bons compagnons ont tout l'air d'être heureux ensemble et ne demandent qu'à avoir des imitateurs.

Pierre Pellerin

Si, dans votre région, un problème d'environnement suscite de vives réactions, écrivez à Pierre Pellerin, à Bonne Soirée.

Bonne Soirée
1990?

ENVIRONNEMENT

Deux hectares « Côté jardins »



Fin 88 une association voyait le jour à Villeurbanne « Côté Jardins ». Elle réunissait des familles de tous horizons et de toutes conditions autour de cette idée de jardin collectif qui existe depuis plusieurs décennies dans d'autres pays, en Suisse notamment.

Après bien des péripéties et de nombreuses recherches, un terrain est trouvé à Tassin. C'est à l'angle du chemin Finat Duclos et de la rue Antoine-Pardon que, dès le printemps 89, Patrice Pouget, après avoir défiché plus de la moitié de cet espace de près de deux hectares, fait les premiers semis et qu'enfin les quelques soixante dix familles adhérentes de l'association goûtent leurs premiers légumes biologiques.

La première année le rendement n'atteint pas la quantité espérée, mais cela ne surprend personne car le terrain, laissé inculte depuis plusieurs années, était devenu le paradis des mauvaises herbes.

Cette première saison a aussi été considérée comme un temps d'observation pour bien connaître la nature du sol et définir les moyens techniques qui seraient mis en œuvre, entre autres sur les modes d'irrigation et le choix des légumes cultivés, de préférence allant toujours en dernier

lieu: pour des variétés anciennes souvent plus « goûteuses » que celles issues d'hybridation.

Ce jardin collectif est aussi un lieu convivial. Chaque dimanche à l'occasion de la récolte hebdomadaire, les adhérents apprennent, sous la direction de Patrice Pouget le jardinier de l'association, les différentes techniques de culture employées et apprécient les pi-

que-nique ou goûter qui clôturent souvent les dimanches.

Issus de Villeurbanne, de Lyon, les adhérents comptent parmi eux un seul tassilunois et sont prêts à accueillir d'autres membres ou à susciter la création d'autres jardins collectifs.

Tous renseignements sur place le dimanche ou auprès de M. Pouget, téléphone 78.35.04.11 en soirée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

«CÔTÉ JARDINS» A TASSIN

A l'heure où l'agro-alimentaire conditionne notre alimentation par des procédés sophistiqués et difficilement contrôlables par le consommateur, un groupe de citoyens a décidé de s'approprier un brin d'autonomie alimentaire.

Prenant ses désirs pour des réalités, l'association «Côté Jardins» voit le jour en octobre 1988, l'objectif premier étant de cultiver collectivement un jardin et de s'en partager les récoltes. Le potager devient alors lieu de rencontre, d'échange et aussi de réflexion.

18 ha à Tassin, entourés de bois et bordés d'un ruisseau, quelque 35 variétés de légumes y poussent : légumes frais, biologiques et de saison. Un jardinier professionnel, salarié de l'association, assure le suivi du planning des cultures.

Les adhérents viennent de Villeurbanne, Lyon, Caluire, Francheville...

Ils participent à tour de rôle aux récoltes et à la distribution hebdomadaire des légumes. La récolte a lieu le dimanche ; elle est acheminée ensuite vers les différents points de dépôt des quartiers.

Le jardin est aussi un lieu de détente où petits et grands trouvent leur place. Il s'anime parfois d'ateliers de conserves, de réunions, conférences ou de fêtes.

«Côté Jardins» se veut aussi un champ d'expérience :

- Choix du jardinage biologique, essai d'anciennes variétés de légumes, préservation du milieu (sol, eau...).
- Projet éducatif autour des jardins scolaires.
- Recherche de nouveaux rapports entre les hommes d'ici et d'ailleurs, projets autour d'échanges avec des hommes des pays du tiers-monde.
- Ateliers pédagogiques pour le mois des jardins organisés par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement).
- Relations avec les services liés à l'environnement (COURLY, FRAPNA, DDE,...).

«Côté Jardins», après le bilan d'une année de fonctionnement, reste ouvert à de nouveaux adhérents et à toutes propositions allant dans le sens du respect envers la nature. ■

Contact : «Côté Jardins» 31, rue Gervais-Bussièrre 69100 Villeurbanne - Tél. le soir 78 35 04 11
ou sur le terrain à Tassin la Demi-Lune
angle des chemins Finat-Duclos et Antoine Pardon (route de St-Genis-les-Ollières).



2-12-90

Côté jardins

Dans la mouvance écolo, une association d'un type nouveau s'est créée, il y a deux ans : « Côté jardins ». Soixante-dix adhérents, mariés ou célibataires, de Lyon, Villeurbanne et de la banlieue ouest essentiellement, disposent d'un terrain de 18 000 mètres carrés à Tassin-la-Demi-Lune, où des légumes garantis biologiques à 100 % sont cultivés par un maraîcher, salarié à trois quarts de temps.

Pour les membres de « Côté jardins » : l'obligation une fois toutes les huit semaines de récolter les légumes et de s'occuper de la distribution des paniers auprès des adhérents, répartis en quatre groupes géographiques. Pour la somme annuelle de 2 200 francs, qui comprend tous les frais, chacun reçoit « un panier hebdomadaire » de 20 kilos de légumes. Tout est « bio », souligne Michel Baarsch, l'un des sociétaires, « le fumier de taureau provient du centre d'insémination artificiel de Francheville ». Et puis tout s'équilibre naturellement : « Nous avons eu une invasion de pucerons sur les tomates qu'il allait falloir traiter, et ce sont finalement les coccinelles qui ont eu raison des pucerons ». Aucun vandalisme à signaler dans cet Eden terrestre, à l'exception de chevreuils prédateurs qui ont récemment brouté toutes les salades.

Si ce jardin ne nécessite pas la présence quotidienne des sociétaires, il est tout de même un lieu privilégié de rencontres et d'échanges entre toutes les générations. A signaler le temps fort de l'association : la fête du jour de la Terre, en avril dernier, et des soirées-débats sur les étoiles en été. En rodage actuellement, des animations dans les écoles primaires et maternelles sur la fonction du légume dans l'alimentation...

► **Côté jardins**, 31, rue Gervais-Bussières, 69100 Villeurbanne. Michel Baarsch, téléphone 78.75.08.66.